



Procès-verbal de réunion

Date de la séance : 22/05/2021

Lieu de la séance : Comité en présentiel

Début de la séance : 9h00

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
CHEVALIER Patrick	Membre			1	Non
CRÉON Samuel	Trésorier Général	1			Oui
DEBORDES Joël	Membre	1			Oui
DUPEUX Rémi	Membre	1			Oui
GANDREUIL Benoit	Membre	1			Oui
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			Oui
GUILLOTEAU Patrice	Vice-Président délégué	1			Oui
LEROY Stéphane	Secrétaire Général adjoint	1			Oui
LORIOU David	Secrétaire Général	1			Oui
LORIOU Vincent	Président	1			Oui
PAILLÉ Alain	Membre	1			Oui
STEENSTRUP Svend	Membre	1			Oui

Invitée : CRÉON Florence (salariée)

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 9h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce 6ème comité directeur.

Il présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (10 voix / 12, quorum 5/ 12).

Approbation de l'ordre du jour

Le Président expose l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 - Validation du compte-rendu des 27/04/2021

David LORIOU, Secrétaire Général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte rendu du comité directeur du 24 avril 2021.

David LORIOU soumet ce dernier au vote après la modification demandée

Un vote est effectué : 11 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote



Procès-verbal de réunion

2 – Situation financière saison 2020-2021

Samuel CRÉON, Trésorier général, fait un état actualisé des finances. Peu d'évolution depuis la dernière réunion.

Actuellement le comité possède un bénéfice de 42 000 € fond de solidarité et non compétition et GESA de 1000 €

Remboursement du championnat par équipes cette année saison 2020-2021, à mettre dans le suivi et le bilan budgétaire

Fond de solidarité : 6 000 € pour le mois de mai en plus à rajouter dans le réel.

Vincent LORIOU, Président du comité signale que la fédération n'a pour le moment toujours pas prise de décision concernant une remise sur le tarif des licences. Au niveau de la ligue une remise serait faite mais à la lecture du BP de la Ligue cela ne semble pas très claire.

3 – BP 2021-2022

Samuel CRÉON, Trésorier général, présente le budget prévisionnel 2021-2022.

Budget prévisionnel difficile à faire du fait des inconnus au niveau des recettes et notamment des subventions.

Revoir le budget des licences = 26 500 au lieu 32 000 €

Mettre sur fond propre ou reprise sur proposition.

Filière technique ; des actions devront être mises en place.= voir sur le financement.

La partie Administrative sera basculé sur le secrétariat tandis que tout ce qui est technique sera basculer sur les techniciens disponibles via une convention avec les clubs employeurs et rémunération au club du technicien.

Techniciens du comité : mise à disposition des clubs, projet de stage, CEDF nord

Mettre des fonds sur les personnes extérieures. Manque d'éducateurs ayant le DE, voir le CQP.

Voir la répartition des techniciens des Deux-Sèvres et leurs répartitions horaires.

Problèmes d'éducateurs en Deux-Sèvres et du remplacement du poste de CSD et de la manière de faire le recrutement.

Revoir au niveau du photocopieur et de la maintenance.

Revoir les termes de subventions t mettre partenaires ou mécénat notamment sur le CMO et privé.

Prévoir une revalorisation de la dotation pour la mise à disposition de salle par les clubs lors d'organisation de manifestations.

4 - Règlement du grand prix jeunes

Alain PAILLÉ et Samuel CRÉON présentent la dernière version du règlement par équipes du grand prix jeunes.



Procès-verbal de réunion

Des explications ont été demandées et des modifications seront apportées sur le règlement qui sera effectif pour la saison 2021-2022.

Les membres du comité directeur adoptent le règlement du grand prix jeunes avec les modifications décidées

5- Règlement des compétitions

Vincent LORIOU, Président du comité, précise que l'étude des règlements est reportée au prochain comité directeur du fait de la non réception des directives ainsi que des nouveaux règlements sportifs de la part de la fédération

Néanmoins il est demandé à chaque responsable de compétitions ou commissions de regarder leurs règlements propres et de proposer des modifications. Le tout devra être validé par la commission départementale des statuts et règlements pour la conformité par rapport aux règlements fédéraux ainsi que par la commission sportive départementale pour la validation de leurs applications.

6 - Calendrier 2021- 2022

Vincent LORIOU, Président du comité, précise que l'étude du calendrier est reporté au prochain comité directeur du fait que ni le calendrier fédéral et ni celui de la ligue ne sont validés.

La fédération prend une position définitive lors du conseil fédéral du 28 et 29 mai et la ligue lors du conseil de ligue du 5 juin.

Néanmoins, un décalage de la première journée par rapport au championnat par équipes nationales ou régionales sera effectué. Une alerte sera faite aux clubs de bien faire attention aux brûlages des joueurs par rapport au décalage.

Le grand prix jeunes sera retardé par rapport à cette année afin de n'avoir qu'une seule journée lors de la 1^{ère} phase.

David LORIOU attire l'attention sur la difficulté de faire les poules ainsi que la détermination de la date de retour des réengagements des équipes parce que les clubs ne connaissent pas encore leur effectif pour la saison prochaine.

6 - Informations et Questions diverses

Section sportive :

12 joueurs au lieu de 8 seront inscrits au CDEF pour la saison prochaine par rapport à cette saison. La sélection a été effectuée le 19 mai 2021 (1 entrant hors club de Niort et 3 de Niort). Cela représente en tout 3 joueurs extérieurs hors club de Niort pour 9 dudit club de Niort. L'objectif fixé per le collège Fontane est plus ou moins atteint et la section sportive reste ouverte pour la saison



Procès-verbal de réunion

2021-2022.

CDA : les cadres de l'arbitrage du comité ont reçu un questionnaire de la part de la ligue via le responsable de l'arbitrage du comité pour savoir s'ils souhaitent continuer leur implication dans l'arbitrage et le juge-arbitrage. Certains ont émis le souhait d'arrêter, d'autres n'ont pas répondu et seront mis en inactivité d'office par la CRA.

7 sessions de remise à niveau de 12 personnes seront mises en place fin mai et courant juin via une visioconférence de 2h30. Ces dernières étant faites sur inscription auprès de la Ligue Nouvelle aquitaine de tennis de table.

Convention :

Vincent LORIOU, Président du comité, précise avoir signé :

- la convention avec la communauté de communes Parthenay-Gâtine pour l'utilisation du complexe sportif Léo Lagrange actuellement utilisé par le club de Parthenay. la salle ais-
- La convention de partenariat avec l'USEP et Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Deux-Sèvres.

Spid version 2 :

David LORIOU, secrétaire général du comité signale la mis en place de la version 2 de SPID central et de son application au 1 er juillet 2021.

David LORIOU alerte sur les éventuels problèmes de sauvegardes et la gestion des archives tant au niveau les clubs et des comités et ceci serait dû à un problème d'algorithme et de comptabilité des logiciels tels que GIRPE, Feuille de route. Problème de migration des données tant aux clubs et licenciés.

Il est demandé au secrétariat du comité d'entreprendre une sauvegarde de toutes les données relatives aux licenciés et clubs du comité avant la migration et ce ci avant le 25 juin 2021.

Une communication sera faite dans ce sens aux clubs afin que ces derniers fassent de même avant la migration

Jours de travail du secrétariat du comité :

À la demande du Président du comité, modification des jours de travail du secrétariat

- le mardi après-midi au lieu du lundi
- le vendredi reste identique.

Ceci afin de répondre plus rapidement au demande d'information ou diffusion d'information pour les clubs et envers les clubs.

Mérite départementale :

Pour cette saison, il est décidé de ne pas attribuer de mérites départementaux du fait de la pandémie de la Covid-19



Procès-verbal de réunion

Assemblée générale :

Pour des raisons des élections départementales et régionales et à la demande du président du comité, l'assemblée générale est reportée au 3 juillet 2021

Ressenti dans les clubs des membres du comité directeur

Il ressort une crainte sur la reprise de certains licenciés et surtout de la perte définitive de certains et cela dans toutes les catégories d'âges.

Le Président
Vincent LORIOU

Le secrétaire Général
David LORIOU

Le Secrétaire Général Adjoint
Stéphane LEROY

Prochaine réunion :

Comités directeurs :

Les dates des prochains comités directeurs sont bien définies et diffusées sur le calendrier.

Néanmoins ces dernières pourront évoluer

En visioconférence mais en attente du BP 2021-2022 et calendrier et calendrier

Assemblée générale

Samedi 3 juillet 2021 à 14h30